
[Imprimer](#)

Canal Seine-Nord Europe : Restitution des marchés de terrassement, d'ouvrages d'art et de rétablissement de communications

Image

Le 20 octobre, la Société du Canal Seine-Nord Europe a signé, avec la Fédération Nationale des Travaux Publics, la Fédération Régionale des Travaux Publics des Hauts-de-France et le Syndicat Professionnel des Terrassiers de France, une charte de sourcing concernant les futurs appels d'offres de terrassement, ouvrages d'art et rétablissement de communications.

L'objectif du sourcing était d'une part de faire connaître aux entreprises les besoins de la SCSNE en matière de travaux des TOARCs, ses attentes et ses contraintes et d'autre part d'identifier les capacités des entreprises de travaux susceptibles d'y répondre.

Cette démarche, menée en toute transparence et dans le strict respect des règles de la commande publique, a permis d'échanger avec les professionnels du secteur sur des sujets tels que le cadencement et l'articulation des appels d'offres, l'innovation, l'approvisionnement des matériaux et matériels de chantier, la formation et l'insertion par l'activité économique.

Le lundi 27 juin prochain, une restitution de cette démarche sera effectuée auprès des professionnels du secteur, dans les locaux de la Chambre de Commerce et d'Industrie des Hauts-de-France à Lille. Elle sera retransmise en streaming afin de garantir la plus grande transparence.

Lien streaming diffusé ultérieurement